

Sujet : [INTERNET] A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR;

De : Henneau Lucette

Date : 09/02/2020 11:47

Pour : "pref-projet-andelys@eure.gouv.fr" <pref-projet-andelys@eure.gouv.fr>

Veillez trouver ci-joints mes commentaires relatifs à l'enquête publique du centre hospitalier St Jacques les Andelys.

— Pièces jointes :

observations enquête publique.doc

45,0 Ko

POUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Bonjour madame, bonjour monsieur,

Hormis un document inséré quelques jours avant le début de l'enquête publique, la propriété des terrains du futur hôpital n'apparaissait pas clairement dans le dossier. Dans ce cas, depuis l'arrêté préfectoral de 2018, le fait que les Services de l'Etat aient été en mesure de porter un avis sur la faisabilité du projet interpelle quelque peu, d'une part sans avoir la certitude d'une réelle acquisition et, d'autre part, de ne pas s'être aperçu avant qu'il manquait cet acte de vente, son absence pouvant déboucher sur une enquête de « *déclaration d'utilité publique* » puisque les terrains se trouvaient initialement en domaine privé.

Dans le même ordre d'idée j'estime que, pour un tel projet en termes humain, de dimensionnement et de coût, une enquête de type « utilité publique » s'avérait indispensable. En effet, au-delà du volet environnemental incontestable, d'autres aspects sont à prendre en considération et sur lesquels il paraît nécessaire de communiquer : les conséquences d'un accroissement du volume de véhicules sur le site, à ses abords et pour l'accès sur la route de Paix, l'accessibilité au Centre hospitalier depuis et en trafasant la ville, les impacts sur les populations voisines, la gestion des résidents « valides » souhaitant se rendre occasionnellement en ville etc...

Enfin, je considère qu'une étude comparative de coût entre réfection/mise aux normes du Centre hospitalier actuel et construction d'un nouvel hôpital aurait dû apparaître dans le dossier, surtout si l'on intègre en plus la qualité environnementale du caractère bucolique actuel des bords de Seine qui disparaîtra.

Bien cordialement